



COMMUNE DU LAC DE LA HAUTE-SÛRE
ENTRÉ LE

31 JUIL. 2026

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ECOLE REGIONALE HARLANGE

COMMUNES SYNDIQUEES
DE BOULAIDE, DU LAC DE LA HAUTE-SÛRE ET DE WINSELER

Secrétariat : Ecole Régionale 15 rue Mgr.Fallize L-9655 Harlange Tél : 937090-241
Email : secretariat.harlange@ecole.lu

Harlange, le 21 juillet 2026

CONVOCATION

Les membres du comité syndical sont priés de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité qui aura lieu

Mardi, le 4 août 2026 à 09 :00 heures

dans la salle des conférences du nouveau bâtiment administratif du complexe scolaire et sportif à Harlange, pour délibérer sur les points suivants :

1. Introduction
Signature du procès-verbal de la dernière réunion

Séance à huis clos

2. Service d'éducation et d'accueil – Maison Relais Harlange
Nominations d'éducateurs (m/f) et d'un employé socio-éducatif et psycho-social (m/f)

Séance ouverte

- 2.1. Création de postes
« Employés socio-éducatifs et psycho-sociaux » (m/f) à tâche complète sous le statut de l'employé communal
Catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
Aides-éducateurs (m/f) à tâche complète sous le statut de l'employé communal
Catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social

3. Informations du bureau et questions des membres du comité

Pour le Bureau du Syndicat Intercommunal
Le Président du Syndicat

Le Secrétaire

